



Conseil Consultatif des Eaux
Occidentales Australes

Appel à projet
Évaluation des performances

2023 - 2024

Introduction

Le Conseil Consultatif des eaux occidentales australes a été créé en Avril 2007 en conformité avec la décision du Conseil l'Union Européenne de 2004 de création des dits Conseils Consultatifs Régionaux dans le secteur de la pêche. La création de ces conseils (onze aujourd'hui) est l'un des piliers de la réforme de la politique commune de la pêche de 2002. Le CC SUD rassemble tous les acteurs de la pêche pour proposer à la Commission Européenne et aux États Membres des avis sur la gestion des pêches en Atlantique Sud, et encourage la participation des parties intéressées pour atteindre les objectifs de pêche durable fixés par la Politique Commune de la Pêche.

Au cours de ces 15 ans d'existence, le fonctionnement du CC SUD a été questionné et révisé en interne à plusieurs reprises notamment entre 2016 et 2018 et entre 2020 et 2021. La question de la transparence et de la représentation de l'ensemble des membres ayant été au cœur de ces discussions. Le CC SUD est aujourd'hui dans une situation plus sereine où la confiance entre le secrétariat et les membres a été consolidée. En revanche, une diminution de la participation et de l'intérêt des membres du CCSUD est notable ces dernières années, remettant en cause l'utilité de la structure. Ces discussions sont présentes dans de nombreux conseils consultatifs, ainsi en mars 2022, après deux années de réflexion sur le fonctionnement des Conseils consultatifs l'acte délégué 2022/204 modifiant le règlement délégué 2015/242 (JO L 34, 16/2/22) CE est entré en vigueur, les conseils consultatifs sont depuis tenus de procéder à une évaluation externe des performances tous les cinq ans.

Le CC SUD se conforme donc à cette nouvelle disposition et suivant l'exemple et la méthodologie des conseils consultatifs ayant déjà entamé ou finalisé cette procédure, afin de faciliter l'examen comparé des performances, tout en respectant ses caractéristiques propres.

Objectifs

- Effectuer une évaluation externe et objective du fonctionnement des organes du CCSUD (Assemblée générale, Comité exécutif, les trois groupes de travail, groupes Ad hoc le cas échéant, groupe d'États Membres, InterCC)
- Identifier les forces et les faiblesses du CCSUD
- Recommander des améliorations potentielles sur le fonctionnement, les procédures, la qualité des avis, la collaboration interne et externe, afin de permettre au CCSUD de renforcer son influence et la participation de ses membres
- Proposer un plan d'action ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre

Éléments à étudier

I. Fonctionnement des Groupes de Travail et du Comité Exécutif

- Pertinence des sujets abordés
- Organisation des réunions
- Participation et contribution des membres (à la fois oralement lors des réunions et par écrit dans le cadre de consultations)
- Environnement de travail (p. ex. respect et comportement professionnel)

II. Processus de rédaction des avis

- Ouverture du processus aux membres
- Durée des consultations
- Prise en compte des opinions majoritaires et consensuelles des membres
- Prise en compte des points de vue minoritaires et divergents dans les avis
- Recherche du consensus
- Argumentation des avis par des preuves factuelles, politiques et/ou scientifiques
- Recours aux consultations écrites et aux consultations urgentes

III. Représentation de différents intérêts

- Équilibre entre les organisations du secteur et les autres groupes d'intérêt
- Équilibre entre les différents Etats Membres
- Équilibre entre petites et grandes organisations
- Identité commune et sentiment d'appartenance
- Valeur ajoutée de l'adhésion et de la participation

IV. Les élus du CCSUD et son secrétariat

- Réalisations des devoirs et responsabilités
- Leadership, impartialité et ambiance de travail
- Mise en place du programme de travail, optimisation des ressources budgétaires, transmission dans les délais des documents et informations

V. Transparence et communication

- Publication et accessibilité (aux membres et au grand public) des documents sur le site internet
- Informations sur l'organisation du CCSUD sur le site internet
- Réputation et image du CCSUD
- Représentation lors de réunions externes
- Communication interne membres-secrétariat
- Communication interne membres- élus

VI. Relation avec la Commission européenne

- Satisfaction des réponses officielles

- Coopération, y compris la participation aux réunions, avec les services compétents de la Commission (par exemple, MARE, EFCA, STECF)
- Délai accordé de consultation et demande d'avis
- Transmission des informations pertinentes sur les initiatives d'intérêt à venir
- Influence des avis sur l'élaboration des politiques de l'UE

VII. Relations avec les États membres

- Réponse aux avis
- Participation aux réunions & soutien financier
- Engagement des parties prenantes nationales

VIII. Relations avec d'autres organisations/institutions

- Coopération et soutien du CIEM et des instituts nationaux de recherche scientifique
- Relations avec les autres conseils consultatifs

IX. Contribution aux objectifs de la politique commune de la pêche

- Durabilité environnementale, économique et sociale

Méthodologie proposée

- Analyse des publications du CCSUD et réponses de la Commission
- Analyse des statuts et règles de procédures établis
- Analyse des programmes de travail et rapports annuels
- Analyse des communications internes (secrétariat-membres, secrétariat-élus, membres-élus) et externes (Commission, États Membres, scientifiques, etc.)
- Participation aux réunions du CC SUD sur un exercice complet (Assemblée générale, Comité Exécutif, groupes de travail...) – déplacements à l'étranger à prévoir
- Entretiens dirigés avec le secrétariat, les élus du CCSUD, la DGMARE, et un nombre limité de membres
- Les présentations et rapports seront à faire en français, espagnol et/ou portugais

Planning prévisionnel

- Juin 2023 : Réunion de définition du projet avec le président du CC SUD et le secrétariat
- Juin 2023 : Présentation du projet à l'assemblée générale
- Juillet 2023 - Mai 2024 : Participation aux réunions du CCSUD¹ et analyse
- Mai 2024 : Présentation d'un premier rendu au Comité Exécutif
- Juin 2024 : Présentation du rapport final à l'assemblée générale

¹ GT en Octobre et Avril, Comité Exécutif en Novembre et Mai

Procédure de candidature

Il est demandé que toutes les propositions incluent des détails sur un travail d'audit similaire effectué précédemment et/ou une expérience de travail avec les conseils consultatifs, ainsi qu'un court CV pour la personne et/ou l'équipe qui serait chargée de l'évaluation. En outre, la proposition doit inclure un plan de travail ventilé par activités/livrables avec une estimation du temps nécessaire (en heures) pour celui-ci.

- Dépôt de candidature avant **le XX Avril 2023**
- Sélection en Mai 2023. Les soumissions seront analysées conformément aux procédures de la Commission.

Le budget estimé est de 14 999 €

Liens utiles

- Site internet du CC SUD : <https://cc-sud.eu/index.php/fr/>
- Organigramme du CCSUD : <https://cc-sud.eu/images/img-ccs/documents/ccs/CCSUD-organigramme-fr.pdf>
- Statuts du CCSUD : https://cc-sud.eu/images/img-ccs/documents/ccs/STATUT_CCs-0617_FR.pdf
- Procédures internes : <https://cc-sud.eu/images/img-ccs/documents/procedures/Procedures-2021-FR.pdf>
- Résultats enquête interne (2021) : <https://cc-sud.eu/fr/agenda/item/reunion-de-presentation-des-resultats-de-l-enquete-interne-sur-le-fonctionnement-du-cc-sud>

Contacts

Secrétariat : +33297831169 – info@cc-sud.eu

Chloé Pocheau : +33672674000 – cpocheau@cc-sud.eu

Aurélie Drillet : +33679624498 – adrillet@cc-sud.eu